



SELESTAT TELECOM
12 Rue des Chevaliers
67600
SELESTAT FRANCE
TEL : 03.69.33.43.05

selestat.telecom@gmail.com

FACTURE	
DATE	NUMERO
07/02/2024	208024905
FACTURE	1/1

HEINRICH JEAN
19 RUE DU TABAC
67600 EBERSHEIM

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS
PRISCILLIA J / HEINRI326 / SELESTAT /

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
1	SAMSUNG GALAXY A34 5G 128GO NOIR SFR () RENOUVELLEMENT CARRE 4G RM FACILITE 5GO 4G+ 24M IMEI : 352990187058132 - ASSURANCE REFUSEE - TELECABLESAT 12M - PROTECTED PREMIUM - CARTE AVANTAGO REF COMPTE :8SZB1B N° COMMANDE :3154094066 N° APPEL : 06.80.40.45.82	20%	332,50 €	399,00 €		332,50 €	399,00 €
1	Coque TPU transparent pour Samsung Galaxy A34 5G ()	20%	16,67 €	20,00 €		16,67 €	20,00 €
1	FILM DE PROTECTION PLUG AND USE BRILLANT LOOKASE ** Activer votre garantie sous 30 jours sur www.lookase.fr ** / Code Vendeur : ()	20%	25,00 €	30,00 €		25,00 €	30,00 €

Mode	Montant	Echéance	Références	Date	Total ht : 374,17 € 20 %	374,17 €
CB	449,00 €	07/02/2024		07/02/2024	Total Tva : 74,83 € 20 %	74,83 €
					Total TTC	449,00 €

MONTANT A PAYER	449,00 €
RESTE A PAYER TTC	0,00 €

Nbr lignes 3 Nbr Impress.1 (NF525) Sign.DzqN Logiciel 3GWIN B170
30.0.300.0



Cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0.02 €
SAS au Capital de 100 000€ - Banque Crédit Agricole Alsace Vosges : IBAN : FR76 1720 6000 7000 1742 5401 092 - BIC : AGRIFRPP872
Réserves de Propriété : La SAS FISCHER TELECOM restera propriétaire de la marchandise livrée tant qu'elle n'aura pas été intégralement réglée
(loi n° 80.335 du 12/05/1980). A défaut de paiement à la date prévue, le montant total TTC dû sera majoré de pénalités au taux annuel de 8,75%
avec un seuil minimum de facturation des pénalités de 40€. En cas de litige, les tribunaux du siège de la société FISCHER TELECOM sont les seuls compétents.
Médiateur du Commerce Coopératif et Associé : mcca-mediation.fr Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient
auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)